



Compte-rendu du comité technique Ile de France du 26 janvier 2018

Le rapprochement des DR D'ORLY et de ROISSY

L'USD FO était représentée par Nathalie RAULT, Philippe MATHIEU, Jean-François RENON et Odile BATLLE.

La création de la nouvelle DI des aéroports parisiens est subordonnée au rapprochement des DR D'Orly et de Roissy et non à leur fusion.

L'origine de ce projet remonte au 13 septembre 2017, lors de l'annonce officielle effectuée par le directeur général devant les organisations syndicales.

En préalable, Le DI indique que le Transfert D'Orly porte sur les 226 emplois de référence , ainsi que les 2 emplois de TSI de la résidence D'Orly.

Ce transfert aura également un impact direct sur la DI Ile de France, avec la restitution de 3 Emplois de référence branche administration générale correspondant à des emplois non couverts actuellement.

Pour le DI, la charge de travail de gestion de la DI s'en trouvera mécaniquement allégée.

Des ateliers thématiques se tiennent depuis le mois de Novembre 2017 qui associent les services « support » de Roissy et D'Orly (GRH, PLI..), afin de préparer dans les meilleures conditions ce rapprochement.

Le DI affirme que le directeur général s'est engagé pour le maintien du Protocole de 1982.

L'USD FO a demandé à l'administration la possibilité de recourir à des agents Paris Spécial, afin de pallier au surcroît de travail pendant la période de transfert.



A ce jour, l'administration n' a pas identifié de besoins spéciaux dus au transfert. Cependant, le report de la bascule comptable concernant Orly nécessite l'affectation d'agents Paris Spécial (des agents de la RR D'Orly sont en poste sur d'autres fonctions) . 2 demandes en ce sens ont été exprimées et sont en attente de réponse.

A cela, s'ajoute le processus de la concentration comptable en Ile de France avec le basculement de la RR de Paris Ouest, puis ensuite Paris Est.

Concernant la dotation en véhicules de service des EMCS, la DR D'Orly indique que la situation actuelle n'a pas vocation à évoluer car elle lui semble convenir pour ces mêmes agents.

Le DI précise que des modifications de missions ou de structures ne sont pas à ce jour envisagées à l'occasion du rattachement à la nouvelle DI.

Le DI indique qu'il transfère la DR Orly **en l'état** et que les évolutions futures ne pourront intervenir que dans le cadre d'un dialogue ultérieur au sein de la nouvelle DI.

Selon la DR D'Orly, la question en suspend sera également celle de l'adaptation des horaires de vacances aux heures d'arrivées des vols.

Le DI a évalué le déficit moyen pour Orly en 2017 à 3 emplois dans la branche surveillance et 6 emplois dans la branche opérations commerciales.

L'USD FO a attiré l'attention de l'administration concernant les craintes exprimées des agents D'Orly, souhaitant conserver leurs spécificités locales en matière de méthodes de fonctionnement et de communication qui ont fait leurs preuves, notamment en terme d'efficacité contentieuse.

Pour L'USD FO, l'administration doit répondre aux interrogations légitimes des agents, afin que le rapprochement avec les DR de Roissy ne suscite pas de rejet ou d'incompréhensions..

Concernant les travaux d'aménagement en cours à Orly, les projets seront transférés au PLI de Roissy. La BSE Pistes doit déménager le 28 février 2018.

Pour la BSE Ouest, le chef divisionnaire a réuni les agents pour exposer le projet de déménagement.



Vote sur le projet de rapprochement de la DR D'Orly et des DR de Roissy :

L'USD FO, à l'instar des autres organisations syndicales, s'est abstenue sur ce projet qui doit être effectif au 1^{er} mars 2018.

Explication de vote :

L'USD FO a indiqué qu'elle n'était pas opposée au principe du rapprochement des DR D'Orly et de Roissy qui n'est pas dénué de sens, ni de cohérence organisationnelle.

Notre organisation syndicale prend également acte de la volonté du DI Ile de France d'aborder ce projet de manière transparente.

Cependant, les incertitudes concernant le niveau des emplois et des rythmes de travail futurs demeurent .

L'USD FO ne souhaite pas donner pour autant un « blanc seing » au projet de l'administration.

En outre, L'USD FO a interpellé l'administration quant aux conséquences du rapprochement de la DR D'Orly et des DR de Roissy sur le fonctionnement des instances représentatives du personnel pour les DI D'Ile de France et de Roissy.

En particulier, quid des périmètres géographiques respectifs de compétences pour les CAP, les comités techniques jusqu'aux prochaines élections professionnelles (examen des recours en évaluation ou points particuliers des agents D'Orly, problématiques collectives des agents D'Orly évoquées en comité technique).

La DI a saisi la DG par rapport à cette problématique, mais sans réponse à ce jour...



Les effectifs en Ile de France

- Moyenne d'emplois non pourvus en 2017 : 104

Pour l'année 2018, le DI expose les prévisions de recrutements suivantes :

- 55 contrôleurs en sortie de stage.
- 3 agents « PACTE »
- 8 agents « travailleurs handicapés »
- 27 agents de constatation recrutés sans concours.

Soit un abondement total de **93 agents** qui seront affectés entre février et octobre 2018 dans les services franciliens.

Les retards de paiement des frais de déplacement

Ce sujet est hautement sensible en Ile de France et L'USD FO avait déjà alerté l'administration des difficultés existantes avec la mise en place de CHORUS DT.

Le DI évoque plusieurs pistes à l'étude :

- Affecter deux agents supplémentaires dans la section Temps et Déplacement. L'effectif actuel est sous-dimensionné par rapport à la charge de travail existante (agents SMS, agents Paris Spécial, agents Ile de France....)
- Effectuer un relevé de la typologie des retards.
- Remettre à plat le processus de traitement des dossiers en envisageant notamment un contrôle à priori plus léger et un contrôle à postériori renforcé.

L'USD FO espère que la volonté du DI se traduira positivement pour les agents, cette situation fortement dégradée ne pouvant perdurer dans le temps...



Le «Droit à l'erreur»:

Il est fortement probable que l'impact sera important sur la méthodologie future des contrôles réalisés par les services (contentieux, enquêtes...).

Les organisations syndicales ont demandé à l'administration l'organisation d'un groupe de travail spécifique.

La centralisation comptable:

Le DI indique qu'il saisira de nouveau le CHSCT 75, en raison de la modification du périmètre des recettes régionales qui seront intégrées à la future recette interrégionale Ile de France (la recette régionale Orly n'en faisant plus partie).

Le basculement de la RR D'Orly vers la RI de Roissy sera présenté pour avis devant les CHSCT 94 et 93, puis devant le comité technique de la DI de Roissy.

La gestion des mises à disposition en Ile de France:

Le DI indique que l'agent qui souhaite demander une MAD doit suivre le process suivant:

- Une demande écrite par voie hiérarchique.
- Une inscription au tableau des mutations pour la résidence sollicitée.
- Vérification que la régularisation de la MAD est envisageable rapidement.

Points divers:

- Le DI a demandé à la DG la création d'un poste d'adjoint au chef du PLI, la DI Ile de France ne gérant pas uniquement les effectifs de l'interrégion Ile de France, mais aussi ceux de services extérieurs (SMS, Paris Spécial, ST Pierre et Miquelon, Formation et concours...)



- Concernant le VITALYS, une intervention sur les réseaux d'eau chaude et d'eau froide sera effectuée, afin de résoudre les problèmes de chauffage. Pour les stores défectueux, la nacelle sera réparée à la fin du mois de mars 2018. Un courrier a été en outre adressé au propriétaire concernant les difficultés d'accessibilité pour les personnes handicapées, mais sans réponse... Pour l'étanchéité des toitures, un rapport d'expertise est en attente...

- Concernant la branche OP/CO en Ile de France, le DI estime nécessaire de repenser la stratégie concernant l'évolution des bureaux de douane et les missions dévolues.